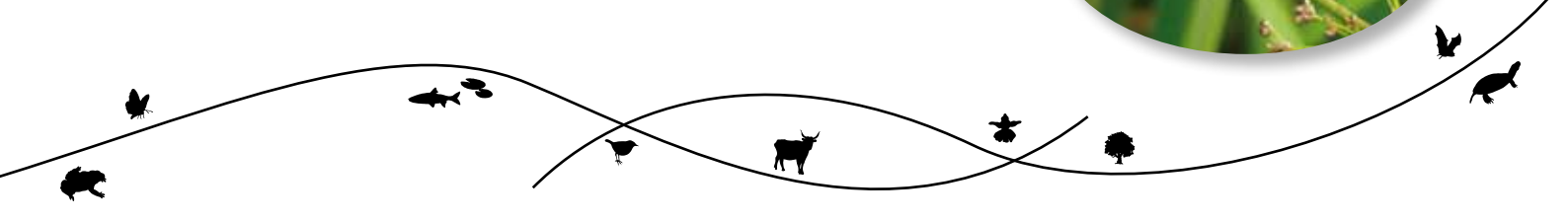


Lacs de Conzieu

Programme de préservation en faveur de la biodiversité

2013-2022



Un programme de gestion pour préserver la biodiversité

La biodiversité ou diversité biologique représente l'ensemble des espèces vivantes, les communautés formées par ces espèces, les habitats dans lesquels elles vivent, sans oublier l'intégralité de leurs gènes. Elle constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation ou la santé. Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme. Sa préservation est une préoccupation commune à tous. La biodiversité est une ressource précieuse pour le territoire, un élément d'accès à un développement durable.

Les conservatoires d'espaces naturels sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine naturel. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec tous les acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers des comités de pilotage.

La gestion d'un site est une somme d'opérations, ou un choix de ne pas intervenir, en faveur de la biodiversité : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger... Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.

Le plan de gestion qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse produite par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre et participer aux interventions réalisées.

Ain



Les lacs de Conzieu se situent au sud-est du département de l'Ain, sur la commune de Conzieu, dans le Bugey méridional.

Intervenir en partenariat sur les lacs de Conzieu

Origine du projet

Étudié dès la fin du 19^e siècle, le site des lacs de Conzieu constitue une zone humide d'un grand intérêt. Il a été identifié dans le cadre de l'inventaire régional des tourbières en 1999.

D'une superficie de 16 hectares, il est composé de trois lacs connectés par des chenaux. Les lacs et les milieux tourbeux originaux qui les bordent abritent une flore et une faune remarquables.

Le site des lacs de Conzieu est préservé et géré en faveur de la biodiversité depuis 2004 en partenariat avec les propriétaires. Dans le cadre d'un premier plan de gestion, des actions de gestion ont été entreprises avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse, de la Région Rhône-Alpes et du Conseil général de l'Ain.

Aujourd'hui, un nouveau programme d'actions est proposé dans ce document avec la volonté des propriétaires de poursuivre la préservation de ces milieux naturels remarquables.



Autour des lacs, le marais à marisque ou « cladiaie » domine.

Zone humide, zone utile

Les marais et prairies humides jouent un rôle important dans la gestion de la ressource en eau. Ils étalent les crues et ralentissent les flux vers les vallées en stockant puis en restituant l'eau progressivement, comme une éponge.

Ils ont également une fonction d'épuration en piégeant des éléments polluants et en libérant ainsi des eaux de bonne qualité.

Des usages traditionnels et des milieux humides originaux

Jusqu'à la fin du 19^e siècle la végétation de la tourbière était largement exploitée par les habitants de Conzieu. La fauche concernait presque la totalité du site. Il ne semble pas y avoir eu d'exploitation de la tourbe. Les bords instables des lacs, en raison du danger qu'ils représentaient, n'étaient pas fauchés mais brûlés.

La végétation résultant de ce mode d'exploitation était foncièrement différente de celle d'aujourd'hui. Les milieux pionniers et bas-marais étaient présents et contenaient de nombreuses espèces caractéristiques telles que le rhynchospore blanc ou la drosera à longues feuilles. La végétation était alors basse (moins de cinquante centimètres de hauteur). Sur les rives des lacs, la végétation était assez variée avec des ceintures de roseaux ou de jonc. Enfin, la périphérie de la tourbière était dépourvue de boisements, ceux-ci étant repoussés sur les sols secs, plus productifs pour le taillis.

Les tentatives d'aménagement de la tourbière avaient essentiellement pour but d'assécher le marais, de manière à en faciliter l'exploitation. Les lacs étaient reliés par des fossés rectilignes facilitant l'écoulement de l'eau depuis le lac méridional vers le lac septentrional puis jusqu'à l'exutoire. Ces fossés pouvaient être empruntés avec une barque.



Le rhynchospore blanc (photo du haut) et la drosera à longues feuilles (ci-dessus) : deux espèces autrefois présentes sur le site.

Secteur fauché annuellement au bord du lac médian.

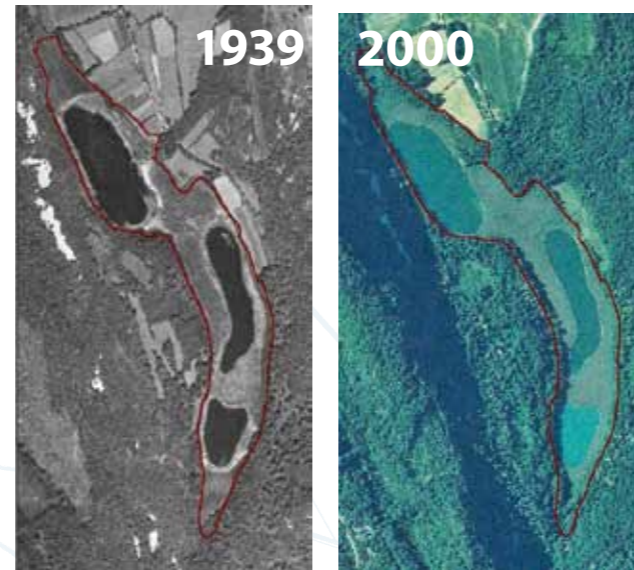


Une histoire d'hommes

Abandon de la fauche et évolution de la végétation

L'abandon progressif de la fauche dans le marais et du brûlage de la végétation riveraine dans la deuxième moitié du 20^e siècle ont permis au marisque d'occuper la totalité des rives des lacs et de s'étendre sur toute la tourbière. Toutes les plantes caractéristiques citées précédemment ont donc disparu.

La fin de la fauche a également permis aux saules et aux aulnes de coloniser la périphérie de la tourbière. La hauteur de la végétation s'est partout nettement élevée, modifiant radicalement l'aspect paysager du site. Seul un brûlage irrégulier a été perpétué jusqu'à la gestion mise en place par le Conservatoire.



Usages actuels

Aujourd'hui, le lac est essentiellement fréquenté par les propriétaires pour la baignade et la pêche. Depuis 2004, des travaux de broyage et de fauche ont été réalisés sur plusieurs secteurs.

Une nature exceptionnelle

Une végétation originale : le marais à marisque

Les abords des lacs de Conzieu sont majoritairement occupés par une plante particulière, le marisque. Il est facile à reconnaître : ses fines et longues feuilles sont rugueuses, armées de dents crochues et très coupantes au toucher !

Grâce à ses rhizomes (tiges souterraines), il peut coloniser de vastes secteurs et forme ce que l'on appelle le marais à marisque ou « cladiaie ». Chaque année les tiges qui ont fleuri meurent et forment une épaisse litière qui empêche la germination d'autres plantes. C'est pourquoi la flore des cladiaies est

très peu diversifiée. On y trouve néanmoins des espèces végétales remarquables et protégées comme le séneçon des marais.

99 espèces d'araignées

La litière des cladiaies offre un habitat très favorable à de nombreux insectes, en particulier aux araignées.

À Conzieu, une étude approfondie de la cladiaie a révélé un peuplement original d'araignées. Pas moins de 99 espèces ont été observées à Conzieu dont une vingtaine sont très rares.

C'est le cas de *trebacosa brunhesi* (ou *trebacosa europea*) : sa première découverte mondiale a eu lieu au marais de Lavours. Cette espèce n'a été, pour l'instant, identifiée que dans six localités au Monde. Dont trois en France continentale, en comptant Conzieu où sa population est remarquablement abondante. Voilà qui renforce encore la valeur patrimoniale du site !



Le marisque en fleur.

Le séneçon des marais, une jolie « marguerite » couleur d'or.

Discrète, la rainette arboricole mesure à peine plus de 2 cm de long. Son chant mélodieux peut s'entendre à la tombée de la nuit au mois d'avril.



Un projet pour les dix années à venir

Trois objectifs avaient été définis dans le précédent plan de gestion (2004-2008) :

- restaurer des milieux aquatiques de faible profondeur : objectif non atteint, les décapages réalisés n'ont pas permis de retrouver des espèces pionnières, le marisque envahissant petit à petit la zone ;
- retrouver des milieux de tourbière alcaline diversifiés : objectif atteint ;
- conserver une fréquentation faible : objectif atteint.

Dans la continuité des objectifs du premier plan de gestion et dans le but de préserver la tourbière et les lacs de Conzieu, trois objectifs sont proposés pour les dix prochaines années :

- conserver une mosaïque de milieux de tourbière alcaline diversifiés,
- assurer un niveau d'eau suffisant au bon état de conservation de la tourbière,
- ne pas favoriser la fréquentation.

Conserver une mosaïque de milieux de tourbière alcaline diversifiés

Pourquoi intervenir ?

Les actions de gestion menées depuis 2004 ont permis de retrouver des milieux de tourbière diversifiés sur une partie des zones fauchées. L'inventaire des araignées de la cladiaie des Lacs de Conzieu, réalisé en 2009, a montré l'importance de conserver de vieilles cladiaies pour la préservation des araignées remarquables du site. L'objectif sera donc de conserver une mosaïque de milieux : des prairies humides diversifiées, riches floristiquement et de vieilles cladiaies non fauchées pour maintenir la litière et donc les araignées remarquables.

Ce qui est prévu

Une fauche tous les 2 ou 3 ans sera effectuée sur les secteurs où la cladiaie déjà fauchée a permis de retrouver des milieux plus diversifiés (voir carte ci-contre).

Aucune intervention n'est prévue sur les autres secteurs afin de conserver des cladiaies denses.

Un arrachage mécanique de la bourdaine sur les secteurs où celle-ci est présente sera effectué.

Le solidage, plante envahissante, sera arraché systématiquement chaque année.



Vérifier les réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire.

Des suivis de la végétation et de la faune remarquables sont ainsi effectués afin d'observer l'impact des actions de gestion.

Assurer un niveau d'eau suffisant au bon état de conservation de la tourbière



La bourdaine, un arbuste qui colonise le marais.

Pourquoi intervenir ?

Pour leur maintien, les milieux tourbeux nécessitent une hydratation suffisante tout au long de l'année. Le développement de la bourdaine aux abords des lacs indique un déficit en eau à certaines périodes de l'année. Un niveau d'eau suffisant permet également de conserver des zones d'eau peu profondes favorables à la faune et la flore remarquables du site, notamment pour le frai des poissons. Idéalement, la tourbière devrait être inondée d'octobre à juin avec un niveau d'eau descendant jusqu'à -15 cm maximum en dessous du sol de juin à octobre.

Les activités de pêche et de loisirs sont importantes pour les propriétaires. Ces activités nécessitent des niveaux d'eau compatibles (inondation de la cladiaie pour le frai des poissons) ou non (bord des lacs secs pour l'accessibilité) avec la préservation de la tourbière.

Afin d'envisager une gestion optimale des niveaux d'eau, il apparaît nécessaire de prendre en compte les différents usages du site mais aussi d'approfondir les connaissances sur le fonctionnement piscicole du lac, en lien avec les niveaux d'eau.

Ce qui est prévu

Une étude devra préciser la gestion des niveaux d'eau permettant le frai du brochet et la préservation de la tourbière. Les conclusions de l'étude seront bien sûr mises en œuvre en prenant en compte les activités de loisirs autour des lacs.

En attendant les résultats, la gestion des niveaux d'eau a été convenue avec les propriétaires dans le but de concilier préservation du milieu naturel et activités de loisirs au bord du lac. Ainsi, il est proposé de barrer/débarrer le seuil au niveau de l'exutoire de la manière suivante :

- barrage à la mi-octobre avec une planche supplémentaire d'environ 10 cm par rapport au barrage habituel (une planche d'une trentaine de centimètres) de manière à mieux inonder la végétation aux abords du lac en hiver et faire ainsi régresser la bourdaine (arbuste envahissant). Au final le barrage sera d'environ 40 cm ;
- débarrer le plus tard possible en mai-juin selon le niveau d'eau et l'usage des lacs par les propriétaires. Le débarrage pouvant se faire en deux étapes puisqu'il y a deux planches.

L'entretien du chenal exutoire et des fossés entre les lacs est prévu par arrachage de la végétation et bûcheronnage.



Ne pas favoriser la fréquentation

Dans la continuité du premier plan de gestion, aucune action pouvant favoriser la fréquentation du site ne sera entreprise comme le souhaitent les propriétaires. Un simple entretien de la signalétique mise en place est prévu.



Des panneaux ont été installés en 2011 pour informer les visiteurs de la fragilité du site et de la réglementation souhaitée par les propriétaires

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.
- Participer aux actions de gestion (entretien de la végétation, suivi des espèces...).
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.
- Contribuer à transmettre cette information.
- Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Respecter la propriété privée.



Ce document est une synthèse du plan de gestion 2013-2022 des lacs de Conzieu (TRENTIN C., 2012).
Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.

CONTACTS

Antony GARCIA
antony.garcia@espaces-naturels.fr
Tel : 04 74 34 38 34
Conservatoire d'espaces naturels
Rhône-Alpes
Antenne Ain
Château Messimy
01800 Charnoz-sur-Ain
www.cren-rhonealpes.fr



Programme réalisé grâce au soutien financier de :

Rhône-Alpes Région



l'ain
Conseil général

Septembre 2012

réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes

